

ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

Toutes et tous uni(e)s pour éliminer les violences faites aux femmes

En lien avec la Journée internationale pour l'élimination de la violence faite aux femmes du 25 novembre, le Conseil départemental du Gard présente différents rendez-vous destinés à vous informer, vous permettre de vous questionner ou encore, soutenir celles et ceux qui s'engagent.

Publié le 20/11/2024 -- Temps de lecture: 10 minutes



« La défense des droits des femmes est chaque jour remise en cause partout dans le monde. Et partout, des femmes (des hommes aussi) se battent, comme nous le faisons ici dans le Gard » souligne Isabelle Fardoux-Jouve, Conseillère départementale, déléguée à l'Egalité femme-homme et à la Lutte contre les discriminations. A l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence faite aux femmes du 25 novembre, l'élue et l'ensemble du Conseil départemental se mobilisent.

« Les violences faites aux femmes nous concernent toutes et tous »

C'est ce **jeudi 21 novembre**, en fin d'après-midi à l'hôtel Mouret, que seront connus les lauréates et les lauréats du concours « Les violences faites aux femmes nous concernent toutes et tous ». Organisé pour la 3e année consécutive, le concours a pour objectif d'apporter un soutien financier (5 000, 3 000 et 2 000 €) et un parrainage à des projets innovants ayant un intérêt pour le territoire gardois et favorisant dans leur concept ou dans leur réalisation, la prévention des violences faites aux femmes ou la protection et l'accompagnement des victimes.



Procès des viols de Mazan...et après ?

C'est ensuite en collaboration avec le Club de la presse et de la communication du Gard, **ce jeudi 27 novembre à l'université Unîmes,** que le Conseil départemental invite le grand public pour une soirée de conférence autour des violences sexuelles et sexistes.

« Ouvert depuis le 2 septembre, en plus des 49 accusés, le procès des viols de Mazan est aussi celui de notre société. Il pointe un doigt accusateur sur la culture du viol que les associations féministes dénoncent depuis si longtemps. D'un retentissement international, c'est l'aspect systémique des violences faites aux femmes, la construction sociale de la domination masculine, qui éclatent au grand jour. Passée l'émotion et les sanctions, que va-t-il rester de cette affaire ? Comment agir pour que cette prise de conscience débouche sur un changement profond de notre société et du rapport femmes-hommes dans le monde, en France, et ici chez nous, dans le Gard ? » continue Isabelle Fardoux-Jouve qui se fera la voix de l'Observatoire des violences faites aux femmes (lequel est porté par le Conseil départemental).

Gratuit, ouvert à toutes et à tous. Inscription ici

Enfin, c'est **ce vendredi 6 décembre**, en séance plénière de l'Assemblée départementale, qu'Isabelle Fardoux-Jouve présentera le Rapport annuel sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes. Si la rédaction du rapport est une obligation légale, elle est surtout un outil efficace pour faire un point d'étape et présenter les actions passées et à venir.

Bien que les inégalités tendent à se résorber, un plan d'actions pluriannuel va être mis en place pour garantir l'égalité réelle entre femmes et hommes dans le Gard. Une initiative bienvenue quand on sait que le Conseil départemental est une collectivité très féminine : les femmes représentent 66% des 3 736 agents de la collectivité (assistants familiaux compris).



Conseil départemental du Gard

Lundi au vendredi

- Hôtel du département : de 8h00 à 17h00

 Maison départementale : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

 Standard Tél.: 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

2 rue Guillemette - 30044 Nîmes Cedex 9

<u>04 66 76 76 76</u>